



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente de l'agriculture,
des pêcheries et de l'alimentation**

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Élection du président et de la vice-présidente

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'agriculture,
des pêcheries et de l'alimentation**

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. Pierre Paradis	1
Élection de la vice-présidente, Mme Danielle Doyer	1

Intervenants

M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée
M. Pierre Paradis, président de la commission

Mme Denise Beaudoin
M. Georges Mamelonet
Mme Danielle Doyer

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Élection du président et de la vice-présidente

(Treize heures huit minutes)

Le Président (M. Vallières): Collègues, s'il vous plaît! Collègues, à l'ordre, s'il vous plaît! Alors, je constate que nous avons le quorum.

Alors, le mandat de la commission est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection de la présidence et la vice-présidence de la commission, alors, à ce moment-ci, de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

Alors, conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 14 janvier 2009, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. Pierre Paradis

Je suis maintenant prêt à recevoir des propositions pour le poste de président.

Mme Beaudoin (Mirabel): M. le Président, j'ai l'honneur de proposer le député de Brome-Missisquoi, qu'il soit élu président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

Le Président (M. Vallières): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Vallières): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (Vallières): Alors, je déclare donc élu le député de Brome-Missisquoi comme président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

Et, avant qu'il ne quitte son siège pour occuper celui-ci, je veux profiter de l'occasion pour vous souhaiter un excellent travail.

Je fais une petite parenthèse. C'est une commission que j'ai présidée de nombreuses années. Et, moi, j'ai toujours trouvé que c'était une commission qui était un petit peu modèle à cause de la nature des travaux qui se sont toujours exercés.

Vous allez avoir un président qui va diriger ça de main de maître, beaucoup expérimenté. Je veux souhaiter

au député de Brome-Missisquoi, à vous tous et toutes de bonnes délibérations et un travail constructif et le plus productif possible. Alors, je vous souhaite à tous et toutes un bon mandat et un bon congé également, avant la reprise en mars, et vous dire que je continue d'avoir un sentiment extraordinaire d'être à votre service puis de pouvoir travailler avec vous à l'Assemblée nationale. Bon mandat, M. le président.

● (13 h 10) ●

Des voix: ...

Le Président (M. Paradis): Non, non, mais, avant de commencer à procéder, un petit retour dans le temps, remercier les membres de la commission qui ont siégé... Maxime Arseneau était le critique, il avait été ministre de l'Agriculture. Janvier Grondin était vice-président. Albert De Martin était cultivateur comme tel.

Je tiens à souligner que, dans un Parlement minoritaire, tous les projets de loi en matière agricole ont été adoptés à l'unanimité à l'occasion de la dernière législature. Je ne dis pas que ça doit toujours être comme ça. Mais ils ont été modifiés, par exemple, par les parlementaires, ils n'ont pas été adoptés tels que déposés. Et ça, ça fait partie de la dynamique qui doit animer les commissions qui représentent les intérêts des gens qui sont les plus proches de la terre et de la mer.

Élection de la vice-présidente, Mme Danielle Doyer

Ceci étant dit, on ne peut pas accomplir nos travaux sans jour d'une vice-présidente adéquate.

Des voix: ...

Le Président (M. Paradis): Dans les circonstances, est-ce que j'ai une proposition au poste de vice-présidente?

M. Mamelonet: M. le Président, j'aurais une proposition de Mme la députée de Matapédia, Mme Doyer, au poste de la vice-présidence.

Le Président (M. Paradis): Est-ce qu'il y a d'autres propositions? S'il n'y a pas d'autre proposition, on constate donc qu'à l'unanimité des voix de cette commission Mme Danielle Doyer est élue vice-présidente et on lui souhaite un temps de parole à ce moment-ci.

Mme Doyer: Merci. Merci, alors, chers collègues, merci, M. le Président de cette commission, avec qui d'ailleurs, depuis 1994... Vous avez été là toutes ces années en même temps que moi. Alors, à la... — comment je dirais ça? — au service de la commission, j'apporte 15 années, je prends ma 15e année d'expérience de vie parlementaire, mais aussi, on l'oublie souvent, hein, mais 15 années de ma vie passées en agriculture, alors... Et on va avoir, au Parti québécois, on va avoir une équipe de femmes expérimentées en agriculture dans les tâches...

Des voix: ...

Mme Doyer: Alors, M. le Président, vous ne vous ennuyez pas.

Le Président (M. Paradis): Étant donné que l'équipe ministérielle est davantage masculine, j'ai déjà des demandes de rencontres fréquentes.

Dans les circonstances, je vous remercie. Prenez le temps, dans l'intervalle, de retourner dans vos milieux, de consulter vos bases. Il y a des défis importants qui nous attendent, le financement de La Financière agricole, entre autres, les modes de financement. L'agriculture vit des moments qui sont cruciaux, comme d'autres secteurs d'activité économique. On oublie souvent qu'agriculture, pêcheries et alimentation, là, sur le plan du développement économique du Québec, c'est majeur, et toutes nos régions en dépendent, et, toutes nos villes. Bien, il faut les nourrir. Ça fait que merci beaucoup.

J'ajourne donc les travaux à notre prochaine rencontre. Merci.

(Fin de la séance à 13 h 13)